#### RENSEIGNEMENTS

#### Comité scientifique d'organisation :

**Marie Malaurie-Vignal,** *Agrégée des Facultés de droit, Université Paris-Saclay* (*France*)

Barbara Pozzo, Professeur à l'Université degli Studi dell'Insubria (Italie)

Avec le concours de la Société de législation comparée (France) et de la Société italienne pour la recherche en droit comparé - SIRD (Italie)

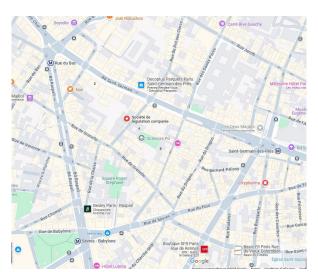
Le laboratoire IDEP de l'Université Paris-Saclay et le Centro di Ricerca sulla Moda sostenibile de l'Université de l'Insubria.

### Inscription gratuite et obligatoire avant le 17 juin :

emmanuelle.bouvier@legiscompare.com

#### Adresse:

Société de Législation Comparée, Grand amphithéâtre, 1er étage, 28 Rue Saint Guillaume Paris 75007



#### Métro

Ligne 4, station : Saint-Germain-

des-Prés

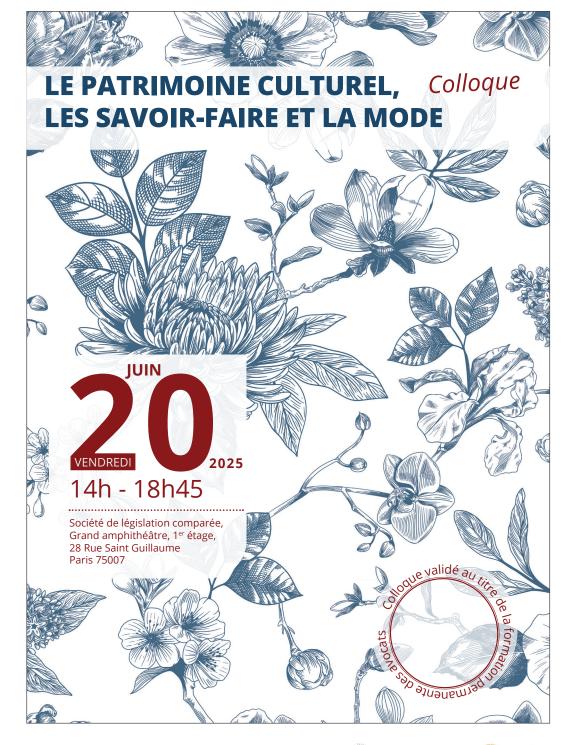
Ligne 10, station : Odéon Ligne 12, station : Rue-du-Bac

#### Bus

Ligne 63, arrêt : Saint-Guillaume Ligne 86, arrêt : Saint-Germain-

des-Prés

Lignes 68, 83, 84 ou 94, arrêt : Varenne-Raspail

















## **Programme**

# LE PATRIMOINE CULTUREL, LES SAVOIR-FAIRE ET LA MODE

#### 13h40 Accueil des participants

#### 14h00 Ouverture du colloque

**François Molinié,** Président de la Société de Législation Comparée

Mots d'accueil par Marie Malaurie-Vignal, Agrégée des Facultés de droit, Université Paris-Saclay et Barbara Pozzo, Professeur à l'Université degli Studi dell'Insubria (Italie)

# 14h15 I. TABLE RONDE : Comment assurer une protection juridique du patrimoine culturel et des savoir-faire de la mode

Présidence de la table ronde : Frédéric Galinier, Directeur Délégué de la Fédération de la Haute Couture et de la Mode

- Les polémiques et les revendications,
  Marie Malaurie-Vignal, Agrégée des Facultés de droit, Université Paris-Saclay
- Le point de vue d'une historienne de la mode,
  Guénolée Milleret, Enseignante-chercheuse, École des Arts Décoratifs (Ensad, Paris), Section Design Vêtement
- Les réponses du droit comparé,
  Barbara Pozzo, Professeur à l'Université degli Studi dell'Insubria (Italie)
- European Initiatives, Francesca Ferrari, Université degli Studi dell'Insubria (Italie), Attachée IP et protection des consommateurs – Représentation permanente de l'Italie auprès de l'UE
- Les savoir-faire de la mode et la propriété intellectuelle, Pascale Goy, Juriste internationale et médiatrice

16h00 Questions avec le public

## Colloque VENDREDI 20 JUIN 2025

Société de législation comparée, 28 Rue Saint Guillaume 75007 Paris

#### 16h20 Pause

# 16h45 II. TABLE RONDE : Regard croisé entre maisons de mode et praticiens

**Présidence de la table ronde : Barbara Pozzo,** *Professeur à l'Université degli Studi dell'Insubria (Italie)* et **Marie Malaurie-Vignal,** *Agrégée des Facultés de droit, Université Paris-Saclay* 

- Adeline Dargent, Déléguée Générale du Syndicat de Paris de la Mode féminine et responsable des sujets RSE (réglementation, outils, projets) pour l'Union Française des Industries Mode et Habillement (UFIMH) : Le point sur le Made in France
- Stéphanie Legrand, Cabinet LLCG, Paris, membre de l'APRAM
- Géraldine Arbant, Cabinet TWOBIRDS, Paris
- Enrico Castaldi, Cabinet Castaldi-Partners, Paris-Milan
- Claire Bratel, Cabinet Hogan Lovells, Paris

#### 18h30 Fin du colloque

Le colloque sera suivi d'un cocktail dans les jardins de la Société de législation comparée.

Adresse: 28 Rue Saint Guillaume - 75007 Paris

Partenaires : Cabinets d'avocats Twobirds (Paris), Castaldi-Partners (Paris-Milan) et Hogan Lovells (Paris), Clinique juridique des Yvelines

Formation éligible à la formation des avocats du barreau de Paris



















